



Ligne moyenne tension

Par Pau82

Bonjour

Nous souhaitons acquérir une maison avec un terrain.

Au fond et milieu du terrain se trouve un poteau béton EDF moyenne tension à 3 bouts avec sectionneur en tête. 9 lignes partent de ce poteau. Ces lignes traversent en 2 endroits le terrain formant un V et nous souhaitons construire une piscine qui au vu du PLU se trouvera sous les lignes moyenne tension. Un permis de construire avait été accordé il y a 10ans lors de la construction de la maison pour la construction du pool boisé et piscine. Le terrain reste piscinable d'après la mairie. J'ai demandé à l'agence s'il existait une convention d'implantation une servitude d'EDF. Elle ne me dit que rien n'est indiqué sur les actes notariés.

Est il possible de construire sous une ligne 3 fis ? Poteau de 10 m de haut ? Cela ne m'enchante pas.

Et surtout est il possible de faire déplacer le poteau et le passage des lignes sur notre terrain sachant le terrain est après un chemin privé juxtaposé à des champs agricoles d'où arrivent les lignes moyenne tension ? Pas de voie publique proche.

Merci